

La catastrophe de Marcinelle entre mémoire et histoire

Préambule

La catastrophe du Bois du Cazier a été abondamment évoquée cette année en raison de la commémoration de son cinquantième anniversaire combiné au soixantième anniversaire de l'accord du 20 juin 1946 conclu entre la Belgique et l'Italie. Ainsi, les différentes cérémonies qui se sont déroulées sur le site de la catastrophe ont bénéficié d'une couverture médiatique conséquente qui s'explique, en partie, par le nombre de victimes décédées à Marcinelle le 8 août 1956. Malheureusement, comme l'a noté l'historien Julien Dohet en s'intéressant principalement au dossier publié par le groupe Sud presse, les journalistes sont loin d'avoir adopté une approche globale du sujet. Ce dossier consacré à l'histoire de l'immigration italienne, richement illustré, élude la question de l'intégration des nouveaux arrivants en se centrant principalement sur des figures emblématiques comme Elio Di Rupo ou Franco Dragone¹. Pourtant, les similitudes entre les difficultés rencontrées par les Italiens à partir de 46 (rejetés par la population belge) et les immigrés d'aujourd'hui sont évidentes. De plus, la plupart des articles et des interviews évoquant la catastrophe du Bois du Cazier ne replacent pas l'événement dans une perspective historique en se limitant à une description simpliste de la mine. Au mieux, un encart est édité qui cite les catastrophes majeures ayant émaillé l'histoire charbonnière belge. Ensuite, rares sont les documents qui profitent de l'occasion pour se centrer sur la situation actuelle en matière de prévention d'accidents de travail. L'initiative de la Confédération des syndicats chrétiens (CSC), qui a organisé en juin 2006 un colloque centré sur la catastrophe du Bois du Cazier, mérite d'être soulignée. En effet, les organisateurs se sont attachés à montrer l'évolution en matière de sécurité au travail et les combats menés actuellement dans ce domaine. C'est dans le cadre de ce colloque, ouvert à tous (scientifiques et militants), que le texte qui figure ci-dessous a été présenté².



Photographie de Camille Detraux,
collection Musée de la Photographie

* **Jean Puissant** est professeur à l'Université Libre de Bruxelles (histoire sociale, histoire des villes), Président de la Fonderie : Musée des Industrie et du Travail (Bruxelles) et du Comité scientifique de Bois-du-Luc (La Louvière) est notamment l'auteur de *Fer de lance. Histoire de la centrale des métallurgistes de Belgique* (1987), et en collaboration du *Dictionnaire des militants du mouvement ouvrier en Belgique* (1995), du *Dictionnaire des patrons* (1997), du *Dictionnaire des femmes belges* (2006).

** **Guénaël Vande Vijver** est licencié en Histoire et en Information et Documentation (Université Libre de Bruxelles) Directeur scientifique de l'Institut d'histoire ouvrière économique et sociale (IHOES), assistant chargé d'exercices à l'Université Libre de Bruxelles.

1. Introduction

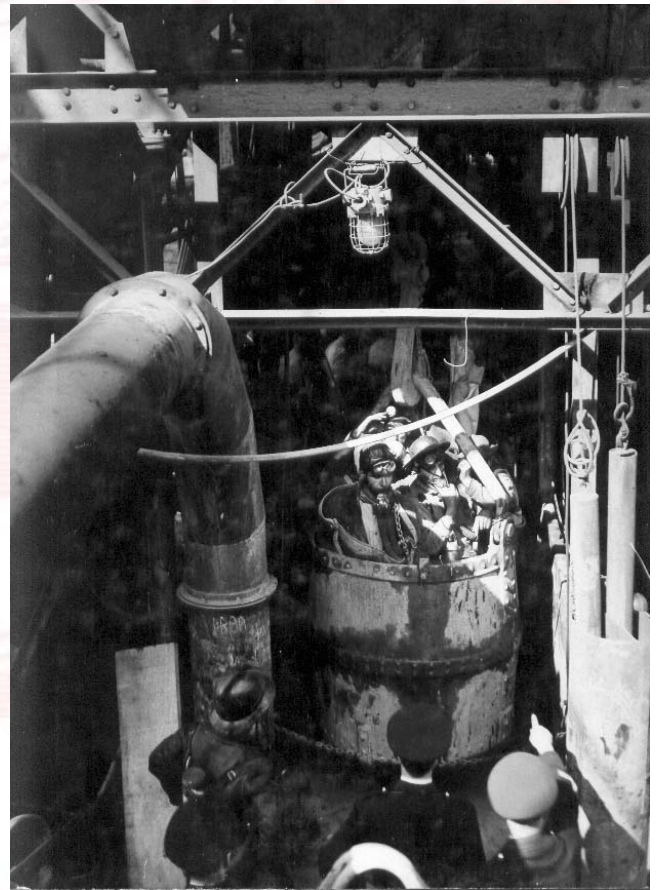
La catastrophe du Bois du Cazier restera la plus importante et la plus meurtrière qu'ait connu le pays. Il s'agit d'un fait historique. Deux cent soixante deux morts. C'est énorme d'autant plus que la mortalité minière continuait à diminuer tendanciellement grâce, notamment, à l'innovation technologique. Les conséquences statistiques en 1956 apparaissent comme une anomalie dans le trend général. Mais c'est aussi le rappel que la mine tue, inexorablement, terriblement. Actuellement, on évoque 6000 morts par an en Chine. A ce jour le charbon, directement et indirectement, se révèle être la source d'énergie la plus meurtrière. Il s'agit d'une donnée fondamentale de l'évolution de l'humanité.

La mémoire de l'événement reste vivante mais il fait également partie de l'histoire. Les commémorations annuelles, décennales ont depuis maintenu, la mémoire, l'émotion, le souvenir de l'émotion. La rénovation du charbonnage du Bois du Cazier et la création d'un espace mémoire de grande qualité ravive et renforce le souvenir du 8 août 1956. Ampleur, médiatisation, groupes porteurs, lieu de mémoire se conjuguent pour en maintenir la vivacité; mémoire et histoire se mêlent désormais. Si dans vingt ans la mémoire aura perdu de son acuité, l'histoire se maintiendra dans les domaines du travail, de l'énergie, des migrations, des italiens, des catastrophes.

2. La mémoire

A partir d'ethno-témoignages, nous essayons de cerner l'impact de la catastrophe auprès de témoins qui ont vécu le 8 août 1956, qu'ils soient anciens mineurs ou plus simplement des contemporains de l'événement. Les différents souvenirs collectés sont replacés dans une perspective historique.

L'Ecomusée régional du Centre, basé sur le site des anciens charbonnages du Bois-du-Luc (La Louvière), est une des premières institutions en Belgique à s'intéresser à l'histoire orale. Dès la création du musée en 1983, une politique de collecte de témoignages d'anciens ouvriers ayant oeuvré dans les industries de la région du Centre a été initiée³. La majorité des témoignages exploités pour cette communication proviennent du « fonds mémoires orales » de l'Ecomusée. De plus, nous avons réalisé de nouvelles interviews centrées uniquement sur la catastrophe. Les témoins ont été contactés par le biais de plusieurs appels à témoignage à travers la presse locale dans la région du Centre ou de contacts pris avec diverses associations. Treize interviews, sur une période qui s'étale de février à mai 2006, ont ainsi été menées. Après une rencontre préalable, nous posons quatorze questions. Dans une partie introductive, nous parlons, pour les mineurs, du motif qui les avait amené au charbonnage. Ensuite, nous évoquons leur perception de la catastrophe. Nous avons également exploité les ressources de centres de documentation qui possédaient des témoignages, principalement le CLADIC à Liège et le CARHOP à Bruxelles.



a) La place de Marcinelle dans la mémoire en Belgique

Marcinelle occupe une place particulièrement importante dans les mémoires des contemporains au 8 août 1956. Les interviews exploitées le démontrent clairement. Les descriptions de l'événement sont extrêmement précises. Tous les témoins énumèrent les nationalités des victimes, le nombre de morts ou encore les causes exactes de la catastrophe. En ce qui concerne les décès, les mineurs belges, même s'ils mettent l'accent sur la solidarité présente au fond de la mine, insistent toujours sur le fait que des compatriotes comptent parmi les victimes du Cazier. Le 8 août 56 est synonyme de chaos. Certains interviewés réalisent un rapprochement avec les bombardements connus lors de la Deuxième Guerre mondiale, souvenirs de guerre qui datent de leur enfance. Plusieurs personnes ont déclaré : « avec toutes ces sirènes, on croyait que c'était la guerre, tout le monde était sur le pas de la porte »⁴.

Cette place accordée au Cazier s'explique pour diverses raisons. Le Bois du Cazier représente la dernière grande catastrophe collective de la société industrielle (mis à part l'incendie du grand magasin de l'Innovation ou l'explosion de Ghislenghien tous deux d'autre nature et d'importance différente). Il s'agit également d'un événement de portée internationale étant donné la composition de la main d'œuvre employée en particulier celle en provenance d'Italie qui compose la moitié des victimes. Il compte d'autant plus que la population vieillit rapidement et que c'est la première fois que les plus de 55 ans sont aussi nombreux et qu'ils n'ont jamais constitué une part aussi importante de la population. Aucune autre catastrophe n'entre, dans les mémoires, en concurrence. Il faudrait d'ailleurs s'interroger sur les raisons qui font que le drame de l'Innovation ne bénéficie pas d'un tel retentissement, le fait que les victimes sont des individus que le hasard avait réunis à cet endroit, au contraire de l'accident minier, peut l'expliquer. Celles provoquées par les V1 et V2 nazies à Anvers, Bruxelles, Liège, les bombardements relèvent de circonstance de guerre, contexte totalement différent et l'éloignement de l'espace temps commence à faire sentir ses effets. La catastrophe du Fief de Lambrechies (Pâturage) dans le Couchant de Mons en 1934 (73 victimes, 57 morts) a disparu des mémoires et seuls des spécialistes (M. Delwich, F. Groff et M. Poulain) s'en rappellent 50 ans après. Si on compare ces deux catastrophes, outre la différence sensible du nombre de victimes on comprend également ce qui a accentué l'impact de celle de Marcinelle. Ces raisons sont de plusieurs ordres.

b) L'importance des médias

En 1956, on est entré dans l'ère médiatique caractéristique de la seconde moitié du XX^{ème} siècle. Reporters et photographes de la presse écrite sont concurrencés par les journalistes qui tendent leurs micros ou qui braquent leur caméra pour la radio, la télévision naissante, le cinéma. Tous se pressent dès l'annonce de l'incendie et partagent derrière les grilles fermées avec les familles des mineurs dont on est sans nouvelle, l'angoisse de l'attente, puis l'annonce de terribles nouvelles. L'événement est également européen, italien en particulier, mais pas seulement. La concurrence des images, des sons, des témoignages est également internationale. Jamais la presse écrite, ni la presse illustrée n'a vendu autant d'exemplaires, jamais le cinéma (excepté pendant la guerre) n'a réuni autant de spectateurs devant les actualités de Belgavox en avant-programme. Sans doute la télévision est elle encore peu présente dans les ménages (il faudra attendre 1958 et l'apparition d'émissions produites par l'INR lors de l'Exposition universelle et internationale) mais elle se regarde ailleurs dans certains établissements, à la devanture des magasins. Les effets multiplicateurs sont là. La presse écrite qui dispose encore, momentanément, d'un avantage compétitif le sent bien et en donne un maximum pour satisfaire la soif d'informations et d'émotions de son public : nombre de morts, proximité du



drame, son étalement sur plusieurs jours jusqu'aux funérailles solennelles, la visite des autorités, le Premier Ministre, le jeune roi Baudouin, toutes ces informations et images sont diffusées partout et sont désormais inscrites à jamais dans les mémoires des personnes qui les voient. Cette diffusion rapide de l'information, caractéristique marquante de la société actuelle, voit ses débuts lors de la catastrophe du Bois du Cazier⁵.

Par les médias, la population se rend rapidement compte de l'ampleur inédite de la catastrophe. Ce terme est d'ailleurs utilisé par la majorité des quotidiens dès le 9 août. L'Indépendance, journal de la région du Centre, se démarque en mettant Marcinelle en perspective avec « les plus grandes catastrophes minières »⁶. La comparaison touche au monde de la mine au niveau international avec un intérêt pour des accidents à Calcutta ou aux Etats-Unis. De surcroît, les descriptions de l'accident, étayées par des schémas, publiées dans la presse, sont très précises.

c) La catastrophe du Bois du Cazier, facteur d'intégration

Marcel Sommerijns, ancien secrétaire général de la CSC Energie-Chimie et mineur à l'époque des événements, qui fait donc figure de témoin mais aussi d'analyste en raison de l'évolution de sa carrière, insiste sur le fait que : « les médias ont mis en exergue la valeur du métier de mineur ce qui ne s'était plus produit depuis la bataille du charbon »⁷. Ce constat est dressé par la plupart des interviewés. En effet, la catastrophe entraîne un élan de solidarité envers les mineurs et une revalorisation du métier.

En 1956, nous sommes loin de la conception du « mineur roi » considéré comme le « héros de la bataille du charbon ». La plupart des mineurs belges interviewés n'ont pas de père mineur. Les parents essaient généralement de dissuader leurs fils d'exercer cette profession, les incitant à se tourner vers un autre secteur. De surcroît, la majorité des mineurs ne commencent pas leur carrière dans un charbonnage et passent par la mine pour différentes raisons. Les belges sont attirés par les salaires et par la possibilité d'accéder à la propriété grâce au « prêt mineur ». Néanmoins, choisir la mine est synonyme d'isolement au sein de la population. Cet isolement est renforcé par les pressions que la famille de la future femme de mineur exerce parfois. Les mineurs sont réellement perçus différemment⁸. Marcel Sommerijns abonde dans le même sens et il relève le changement de mentalité provoqué par la catastrophe en s'exprimant ainsi : « Les mineurs n'étaient pas tellement bien considérés. Mineur, dans la hiérarchisation des professions, était quelque chose de très bas. C'est suite à la catastrophe de Marcinelle qu'il y a eu un changement dans l'esprit de la population qui a rehaussé le métier du mineur. De citoyen de basse catégorie, on est devenu les héros du pays »⁹. Pour la première fois depuis longtemps, la population s'intéresse au sort des mineurs. Les morts du Cazier deviennent des proches de chaque mineur et même de l'ensemble de la société. Un témoin déclare que tout le monde était triste car : « dans le quartier d'Houdeng [où il habitait], il y avait énormément de gens qui travaillaient à la mine que ce soit à Bois-du-Luc ou à Péronne »¹⁰. Paradoxalement, quelques minutes auparavant, cette personne disait qu'elle n'avait aucun contact avec les mineurs. A la suite de la catastrophe, les mineurs italiens, qui vivaient encore en marge de la société, commenceront progressivement à être acceptés par les belges que ce soit à Liège, à Charleroi, à La Louvière ou dans le Borinage.

d) Les conséquences du Cazier imprégnées dans les mémoires

Les deux semaines qui suivent la catastrophe sont jalonnées par des grèves importantes. Plusieurs témoins affirment que le Hainaut n'avait plus connu de mouvement similaire depuis celui lié à la question Royale (1950). Aux charbonnages du Bois-du-Luc, par exemple, les mineurs se rendent silencieusement vers la recette mais une fois arrivés devant les cages, immobilisés par la peur, ils ne descendent pas. La finalité du mouvement réside dans l'obtention de plus de sécurité. Pour un mineur de l'époque : « la catastrophe de Marcinelle a mis en exergue le fait que la sécurité dans les mines n'était pas toujours un objectif premier du patronat qui voulait plutôt atteindre le plus de production possible »¹¹. La catastrophe rappelle les dangers liés au travail du fond car la plupart des interviewés,

en fonction de ce qu'ils ont appris, considèrent que la mine du Cazier n'était pas plus vétuste que leur lieu de travail. L'utilisation de nouveaux masques ainsi qu'une meilleure formation à l'École des Mines sont pour les personnes interviewées les deux avancées majeures obtenues. Le Cazier provoque un véritable traumatisme au sein de la population. Les années suivantes, chaque fois qu'un mineur décède, les souvenirs de cet événement resurgissent à l'esprit. Pourtant, même si ces souvenirs accompagnent chaque geste au fond de la mine, ils sont très peu à en parler.

À la suite de la catastrophe, de nombreux mineurs se dirigent vers un autre secteur alors que certains y avaient pourtant un projet défini. Maurice Vande Vijver négocie un contrat avec les charbonnages du Bois-du-Luc qui lui permet, durant une période qui s'étale sur plus d'un an, d'exercer tous les métiers de la mine au sein de la fosse du Quesnoy. L'expérience devait déboucher sur l'exercice d'une fonction de permanent syndical dans le secteur de la mine. Ses projets sont contrecarrés par le déclin de l'industrie charbonnière et la diminution du nombre de permanents syndicaux qui en découle. Dès lors, il prolonge son contrat en tant que coupeur de mur. Le 8 août 1956 provoque un véritable traumatisme pour son épouse qui, enceinte de son deuxième enfant, ne veut plus vivre avec la crainte permanente de savoir son mari 700 mètres sous terre. La catastrophe représentera finalement l'occasion d'obtenir une promotion. En effet, il accède au statut d'employé dans le secteur du gaz et de l'électricité, étape de sa vie qu'il décrit de cette manière : « le samedi, je suis remonté tout noir avec des traînées de transpiration et le lundi matin je travaillais avec une chemise blanche »¹².



La catastrophe a eu également des conséquences sur les flux migratoires. Il y a un avant et un après Marcinelle. L'arrêt du flux de main d'œuvre italienne dans les mines a ouvert la voie à d'autres accords bilatéraux (l'Espagne, la Grèce puis le Maroc et la Turquie) qui modifient sensiblement les courants migratoires et donc l'histoire sociale du pays. Les italiens de Belgique déterminent leur place par rapport à la mine et ils portent l'événement jusqu'à nos jours. « tutti cadaveri » explique Galvan à sa remontée. Le souvenir n'est pas perdu.

3. Retour sur l'histoire

a) l'importance de la mortalité

L'éminent démographe, M. Poulain laisse penser que l'accident le plus meurtrier après celui du Bois du Cazier serait celui évoqué plus haut, celui du Fief de Lambrechies (1934). C'est évidemment ignorer le XIX^{ième} siècle. Pour ne retenir que ceux qui ont fait plus de 100 morts : celui du puits de la Haye à Anderlues (Charleroi 1892), celui de la Boule à Pâturages (Couchant de Mons 1887) et les deux catastrophes qui ont frappé le puits n°2 de l'Agrappe à Frameries (Couchant de Mons en 1875 et 1879). La « sinistre fosse » a alors tué 233 mineurs¹³.

L'histoire se doit donc d'interroger les sources sur la place de Marcinelle, dernière catastrophe majeure de l'histoire sanglante de l'exploitation minière en Belgique jusqu'aux fermetures en Wallonie (1984) et en Campine (1992) des derniers sièges d'exploitation. Il revient de la replacer dans un cadre plus général et sur le long terme. « Pain de l'industrie », source énergétique majeure de la révolution industrielle, le charbon qui devient « bataille » a été à l'origine d'une terrible hécatombe. De 1821 à 1992, la mine a tué directement plus de 24000 travailleuses et travailleurs¹⁴. Près de cent fois plus que Marcinelle. L'affirmation, dans la brutalité des chiffres, ne doit pas masquer les morts ultérieures consécutives à un accident, les mutilations, les blessures diverses, ainsi que les maladies professionnelles, mortelles à plus ou moins long terme, toujours invalidantes : phtisie, silicose etc. Les mineurs ne faisaient pas de vieux os au XIX^{ième} siècle après parfois cinquante années passées au fond (carrière permettant d'obtenir une maigre pension à l'âge de 70 ans, le prix d'un pain de deux kilos, de la part des caisses de prévoyance à partir de 1890). Les risques spécifiques de la mine sont effectivement reconnus depuis 1839 (date de création des premières caisses qui concernent également les carriers et les pêcheurs) sous la pression de l'administration et du gouvernement¹⁵.

Les dangers de la mine ont changé avec le temps. Les coups d'eau, les ruptures de câbles, les chutes de cuffat ont progressivement cédé la place aux coups de grisou, aux coups de poussier qui entraînaient la mort de plusieurs ouvriers, parfois de familles entières qui travaillaient ensemble. Mais la base des risques restait constante. A l'instar des métiers de la construction, les métiers de la mine sont menacés par les risques quotidiens de chantiers multiples en activité ; éboulements, chutes de pierre, écrasement par les moyens de transport, chutes, blessures par les outils, en particulier en fin de journée lorsque les corps sont lourds de fatigue. L'afflux de nouveaux travailleurs inexpérimentés, ne partageant pas la culture transmise familialement du métier est la cause de la fréquence accrue des accidents comme on peut l'observer statistiquement lors de la mise en activités des mines, modernes pourtant, du Limbourg ou lors de l'emploi massif de prisonniers de guerre allemands et d'inciviques condamnés après la Seconde Guerre.

b) les progrès de la sécurité

Les charbonnages wallons, moins productifs, sont restés en moyenne plus dangereux en raison des difficultés du terrain houiller, fortement fractionné exigeant des modes d'exploitation particuliers, de la présence de grisou surtout en Hainaut mais aussi de l'ancienneté structurelle des puits en activité. La mise en activité des nouveaux charbonnages de Campine a contribué à diminuer la moyenne générale sans nécessairement améliorer les situations rencontrées dans les bassins du sud. La moyenne annuelle des tués par 10000 ouvriers employés est passée de 30 lors de la décennie 1831-1840 à 5 en 1971-1980. La moyenne par millions de tonnes extraites diminue plus encore.

La mise en place progressive de cages d'extraction ont permis d'améliorer les conditions de translation des ouvriers. Les progrès dans l'aérage, l'usage de lampes et des explosifs de sûreté enregistrés au milieu du XIX^{ième} siècle ont été bénéfiques. En revanche, l'approfondissement des travaux et l'augmentation du nombre d'ouvriers par chantier ont contribué à aggraver les bilans des accidents. La diminution tendancielle des accidents mortels individuels est masquée par l'alourdissement des conséquen-

ces des catastrophes collectives. Les mesures de sécurité, les normes adoptées, les techniques appropriées, les inspections de l'administration des mines, la circulation des informations sur les innovations introduites ailleurs en Europe, ont contribué à la baisse régulière du nombre de victimes d'accidents du travail. La Belgique obtient des résultats supérieurs à ceux de nombreux pays extracteurs. Mais nous l'avons dit c'est l'ouverture du bassin campinois qui est surtout à l'origine de ces bons résultats, les charbonnages wallons traînant derrière les pesanteurs géologiques et historiques évoquées plus haut. De plus, victimes d'une rentabilité souvent négative en raison de la faiblesse de la productivité (la moitié du mineur européen) et de la mobilisation dans le cadre des « batailles du charbon » (1944-1949, puis guerre de Corée 1950-1953), des crédits de la CECA insuffisants pour les moderniser rapidement tous, les charbonnages wallons vont payer sous la forme du Bois du Cazier. Les hasards de l'accident sont contredits par la lourdeur des paramètres structurels qui laissent présager les risques d'un accident grave. Les crédits CECA arrivent trop tard, trop parcimonieux, les fermetures de puits n'épuisent pas la vétusté de nombre d'entre eux pour changer fondamentalement la donne de bassins caractérisés par le très grand nombre de charbonnages et de puits en activité. La catastrophe de Marcinelle illustre à sa manière l'agonie de l'industrie charbonnière wallonne prolongée pour des raisons à la fois stratégiques (indépendance énergétique) et de plus en plus sociales¹⁶.

4. Catastrophes et opinion publique

Les catastrophes minières, en raison de leur proximité (dans un petit pays densément peuplé comme la Belgique) et de leurs conséquences humaines ont toujours suscité des émotions considérables dans les villages concernés mais aussi dans l'ensemble du bassin, des bassins et dans la totalité du pays qui constitue un marché médiatique unifié dès la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle mais aussi à l'étranger. Emotion, attente interminable, épopée des « rescapés », funérailles collectives, mouvements de charité publique et privée entretiennent l'attention durant des semaines parfois. Ces catastrophes scandent l'espace temps et rappellent régulièrement le travail sous terrain en cours qui rend possible tous les progrès de la société moderne. C. Baillargeon a étudié plus précisément la catastrophe de l'Agrappe en 1879. Elle décrit l'extraordinaire mouvement de solidarité amplifié par la coïncidence de l'organisation d'événements en faveur des victimes d'inondations dans le bassin du Danube d'où est originaire la Reine et qui donnera lieu à une exposition d'œuvres d'art réalisées pour la circonstance. L'administration des mines détient par ailleurs dans ses archives quantité de correspondances de quidam qui à la suite d'une catastrophe, proposent leurs solutions pour les éviter dans l'avenir qui témoignent de l'extraordinaire résonance qu'elle provoquent dans le corps social. Mais un fait succède à l'autre et le chasse.

5. Conclusions

Ce qui distingue Marcinelle des épisodes anciens c'est certainement l'importance de la catastrophe, l'ampleur et la diversité des médias à l'œuvre, la résonance internationale qu'a pris l'événement, la persistance de son souvenir dans le temps. Mais aussi sans doute que dans nos sociétés pacifiées où le risque mortel diminue rapidement (sauf dans les domaines des comportements sociaux acceptés et qui ne concernent que des individus responsables : tabac, alcool, route), il est de plus en plus difficile d'accepter l'inéluctabilité de catastrophes majeures meurtrières.

En revanche, Marcinelle souligne brutalement non seulement l'importance du risque industriel mais aussi la persistance des accidents du travail. Si tendanciellement ils ont diminué en gravité (conséquence du déclin de la grande industrie, de la fermeture des charbonnages, de la tertiarisation de l'économie), il est de plus en plus nécessaire d'accroître leur diminution, ce qui sera également plus difficile. Il est impossible en effet de faire disparaître le risque lui-même. En cela, Marcinelle témoigne non seulement du passé mais aussi de l'actualité des sociétés contemporaines.

Bibliographie

Baillargeon, C., 1879, *La catastrophe de l'Agrappe : Quand la peinture nous entraîne au cœur de l'histoire*, texte inédit, 2006.

Colin, C., *Catastrophes minières en Hainaut et opinion publique (1887-1897)*, Université Libre de Bruxelles, mémoire de licence, 1970.

Delwich, M., Groff, F., *Les gueules noires*, 1985.

Kurgan, G., Puissant, J., « *Industrial relations in the Belgian coal industry since the end of XIX* » in G.D. Feldman et K. Tenfelde, *Workers, owners and politics in coal mining. An international comparison of industrial relations*, Munich-London, 1990.

Leboutte, R., « Mortalité par accident dans les mines de charbon en Belgique » in *Revue du Nord*, LXIII, n° 293, 1991.

Leboutte, R., Puissant J., Scuto, D., *Un siècle d'histoire industrielle : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas*, Paris, Industrialisation et société, 1998.

Michel, J., *La mine dévoreuse d'hommes*, 1993.

Poulain, M., « Le rôle de la catastrophe en termes de conséquences démographiques » in F. Dassetto et M. Dumoulin (eds.), *Marcinelle, 8 Août 1956*, Bruxelles, CIACO, 1986.

Puissant, J., *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Gembloux, Académie royale de Belgique, 1993 (Deuxième édition).

Puissant, J., « L'exploitation du charbon sent le souffre. Charbon, mineurs et culture en Wallonie » in *Dallo zolfo al carbone. Scrittura della miniera in Sicilia e nel Belgio francofono*, curia J. Gousseau, Palermo, 2005.

1 Dohet, J., *La fait diversification de l'histoire in Site de la revue Politique*, [En ligne], <http://www.politique.eu.org>, (page consultée le 01.12.2006).

2 Puissant, J., Vande Vijver, G., « La catastrophe de Marcinelle entre mémoire et histoire » in *De Rome à Marcinelle : Santé-sécurité : hier, aujourd'hui et plus encore, demain !*, Rodomonti, I., Tilly, P., Bruxelles, Lecri, 2006, p. 117-126. Les actes du colloqué ont été publiés en août 2006 avec, outre cette communication, les textes suivants : Tilly, P., *Les relations italo-belge entre 1946-1956 : du bilatéral à l'Europe et l'international*, Octavian, L., *Approche de la question de la sécurité et santé au travail en Roumanie*, Picchio, V., *Accès aux droits concernant la protection*, etc.

3 Le travail mené par Alain Dewier, collaborateur de l'Ecomusée depuis plus de 20 ans, mérite d'être souligné car il a réalisé la majorité des témoignages conservés au sein de ce musée. Certains ethno-témoignages ont été publiés partiellement dans des revues comme *El Mouchon d'Aunia* (cf. *Joseph Vanaver : souvenirs d'un ancien surveillant au triage lavoir de Saint-Emmanuel au Bois du Luc* dans *El Mouchon d'Aunia*, 4^{ème} trimestre 1996 ; *Souvenirs d'une vie de travail : Gaston Brogniet, machiniste d'extraction* dans *El Mouchon d'Aunia*, 1er trimestre 2000). Nous tenons à remercier Alain Dewier car il a assumé de nombreuses retranscriptions exploitées dans le cadre de cet article.

4 Ecomusée régional du Centre, fonds mémoires orales, interview de François Cosyns par Alain Dewier, le 18.04.2006.

5 Comme nous l'a appris un représentant de l'Association charbonnière du Centre, les médias relayaient directement les informations diffusées vers les équipes de secours des 3 centrales de sauvetage (Marcinelle, Ressaix et Frameries). Cf. Ecomusée régional du Centre, fonds mémoires orales, lettre de Remy Chales, le 25.04.2006.

6 *L'Indépendance : le quotidien du Centre*, jeudi 9 août 1956, p. 3.

7 Ecomusée régional du Centre, fonds mémoires orales, interview de Marcel Sommerijns par Guénaël Vande Vijver, le 20.04.2006.

8 Ecomusée régional du Centre, fonds mémoires orales, interview de Maurice Vande Vijver par Guénaël Vande Vijver, le 10.03.2006.

9 Ecomusée régional du Centre, fonds mémoires orales, interview de Marcel Sommerijns par Guénaël Vande Vijver, le 20.04.2006.

10 Ecomusée régional du Centre, fonds mémoires orales, interview de François Cosyns par Alain Dewier, le 18.03.2006.

11 Ecomusée régional du Centre, fonds mémoires orales, interview de Marcel Sommerijns par Guénaël Vande Vijver, le 20.04.2006.

12 Ecomusée régional du Centre, fonds mémoires orales, interview de Maurice Vande Vijver par Guénaël Vande Vijver, le 10.03.2006.

13 C. Baillargon, texte inédit, 2006.

14 Leboutte, R., « Mortalité par accident dans les mines de charbon en Belgique » in *Revue du Nord*, LXIII n° 293, 1991.

15 Puissant, J., *L'évolution du mouvement ouvrier socialiste dans le Borinage*, Gembloux, Académie royale de Belgique, 1993 (2^{ème} édition).

16 Leboutte, R., Puissant J., Scuto, D., *Un siècle d'histoire industrielle : Belgique, Luxembourg, Pays-Bas*, Paris, Industrialisation et société, 1998.